

06.11.2001 - 11:28 Uhr

Pharmacie MediService: convention avantageuse. Conseils gratuits pour les assurés du Groupe Mutuel

Bonne nouvelle pour les assurés du Groupe Mutuel: ils bénéficient des conseils gratuits auprès de la pharmacie MediService SA qui délivre ses médicaments par courrier postal.

MediService SA renonce à la taxe patient, ainsi qu'à la taxe pharmacie à partir du 1.12.2001 pour tous les assurés du Groupe Mutuel, ceci pour la vente par correspondance des médicaments. Le Groupe Mutuel est le premier assureur à signer un tel contrat avantageux qui permettra de baisser le coût des médicaments. Les deux taxes introduites par le nouveau mode de rémunération des pharmaciens ne seront donc pas perçues par MediService SA. Les deux partenaires veulent ainsi offrir une alternative à la nouvelle tarification des médicaments et contribuer à l'effort de maîtrise des coûts de la santé. MediService se réjouit de mettre à disposition ses services aux assurés du Groupe Mutuel.

Le nouveau système de rémunération des pharmaciens, entré en vigueur au début juillet, introduit une taxe pharmacie (pour le conseil) de Fr. 4.20 par médicament délivré et une taxe patient de Fr. 7.35 pour la tenue du dossier.

Suite à la volonté commune du Groupe Mutuel et de MediService SA de contribuer à l'effort de maîtrise des coûts de la santé, les deux partenaires ont signé un contrat par lequel MediService renonce à la facturation des deux taxes. Les assurés des caisses maladies affiliées au Groupe Mutuel vont, de ce fait, réaliser de substantielles économies sur leurs factures de médicaments.

Le Groupe Mutuel est la plus grande compagnie d'assurance maladie de Suisse romande et occupe le 5ème rang au niveau suisse. Il regroupe sous son toit 16 caisses maladie qui comptabilisent 550.000 assurés.

MediService SA est la première pharmacie de vente par correspondance en Suisse. Fondée en 1997, elle compte plus de 30'000 clients. Les assurés peuvent commander les médicaments directement auprès de MediService et sont livrés à la maison par la poste.

Les partenaires que sont le Groupe Mutuel et MediService SA souhaitent étendre leur collaboration. Ils vont concentrer leurs efforts sur l'intensification du conseil à la clientèle, le soutien aux patients en cas de traitement de longue durée, ainsi que sur des informations santé par Internet. L'année 2002 prévoit notamment la mise en place d'un programme très attractif concernant les médicaments génériques. Ces activités ont pour but de favoriser une utilisation plus efficace des médicaments qui devrait permettre des économies substantielles.

Contact:

Groupe Mutuel Assurances
Serge Nicolin, Directeur adjoint
Tél. +41 27 327 52 06
Natel: +41 79 637 19 07

MediService AG
Alexander Vos, Directeur
Tél. +41 32 686 20 50
[007]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000969/100012055> abgerufen werden.